



Saint-Martin-la-Porte

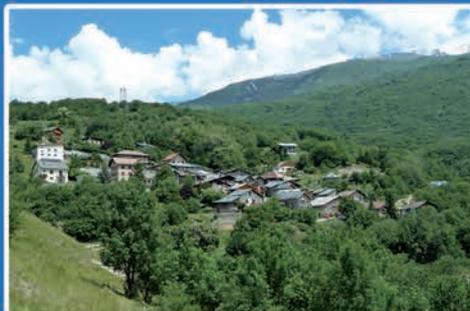
BULLETIN MUNICIPAL

n°37

2014



Mollardurand



La Porte



La Villette

2014 se termine, année importante pour la vie démocratique qui a vu le renouvellement des conseils municipaux, sans pouvoir mettre un terme à la crise économique, à l'incertitude et au doute. Malgré les tracasseries et les difficultés qui n'épargnent personne, quinze citoyens ont bien voulu se mettre au service de tous, apportant de leur temps et des idées nouvelles pour le bien-être des habitants. Ils m'ont à nouveau fait confiance pour piloter les projets et faire face à l'imprévu.

C'est avec plaisir et dévouement que j'accomplirai cette tâche pour soutenir l'emploi, développer notre commune et négocier avec les grandes entreprises qui s'installent sur notre territoire devenu le théâtre de grands travaux.

Que 2015 soit à la hauteur de vos espérances et vous apporte bonheur et santé.

Jean-Pierre Bernard

Sommaire

Editorial du maire	2
Budget communal	3
Travaux	4 à 7
Rythmes scolaires et école	8 à 11
Bibliothèque	12
Vie communale	13 à 15 18 et 19
Les saisons	16 à 17
Les associations	20 à 31
Synergie Maurienne	32 à 33
Nouvelle liaison ferroviaire	34 à 35
Etat civil	36 à 37
Photos d'école	38 à 39

CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de St Martin la Porte,
Associations,
Synergie Maurienne,
TELT

RÉDACTIONNEL :

Mairie de St Martin la Porte,
Associations,
Synergie Maurienne,
TELT

Imprimerie SALOMON/ROUX - 04 79 64 00 62
SAVOIE - FRANCE - 17946 - 0315

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mardi, mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

SERVICES ADMINISTRATIFS :

Téléphone : 04 79 56 50 03

Fax : 04 79 59 29 15

E-mail : mairie-smlp@wanadoo.fr

Site internet : smlp.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Téléphone : 04 79 20 49 23

E-mail : bibliotheque-smlp@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi et vendredi : 17h-19h

ÉCOLE PRIMAIRE :

Téléphone : 04 79 56 67 62

ÉLECTRICITÉ :

SYNERGIE MAURIENNE

Téléphone : 04 79 56 50 66

Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

SIRTOMM DÉCHETTERIE DE ST JULIEN MONTDENIS

Tel : 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi :

8h00-12h00 / 14h00-17h30

GENDARMERIE Tél = 17

SAMU Tél = 15

POMPIERS Tél = 18

Section de Fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	156 076,40 €
Charges de personnel	215 724,01 €
Charges gestion courante	90 784,48 €
Charges financières	0,00 €
Autres charges	28 482,00 €

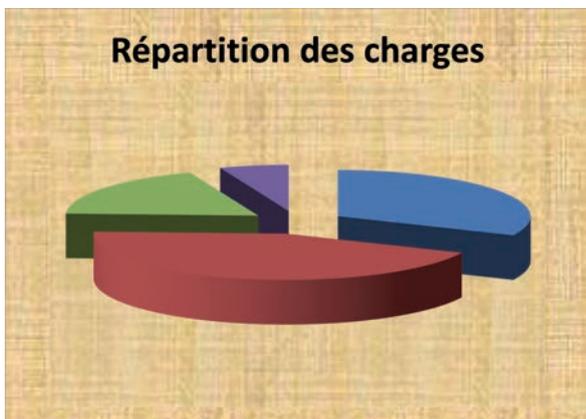
TOTAL 491 066,89 €
BALANCE 907 452,94 €

RECETTES

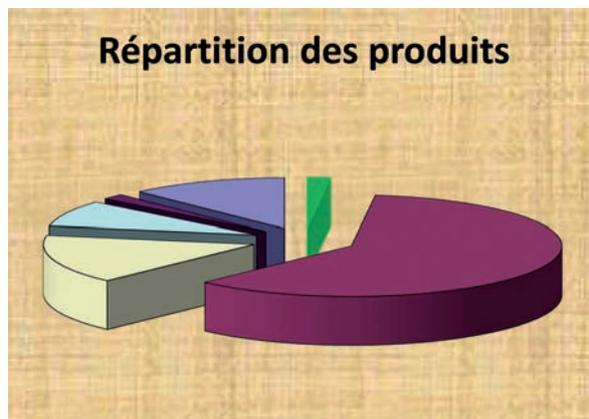
Produits des services, du domaine	25 434,85 €
Impôts et taxes	845 046,85 €
Dotations et subventions	218 180,00 €
Produits de gestion courante	116 775,02 €
Autres produits	24 117,13 €
Excédent antérieur reporté	168 965,98 €

1 398 519,83 €

Répartition des charges



Répartition des produits



Section d'investissement

DEPENSES

Travaux effectués	560 777,28 €
Avance budget lotissement	20 369,89 €
Déficit antérieur reporté	568 111,60 €

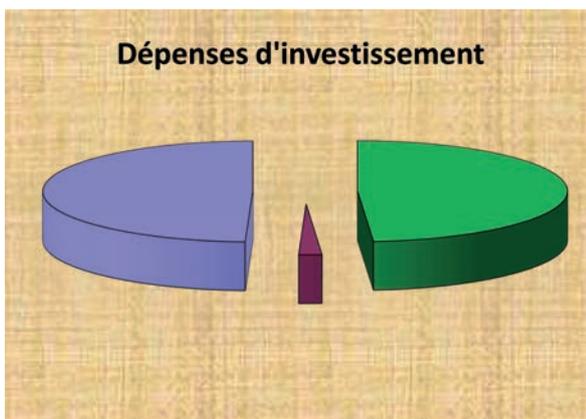
TOTAL 1 149 258,77 €
BALANCE -134,56 €

RECETTES

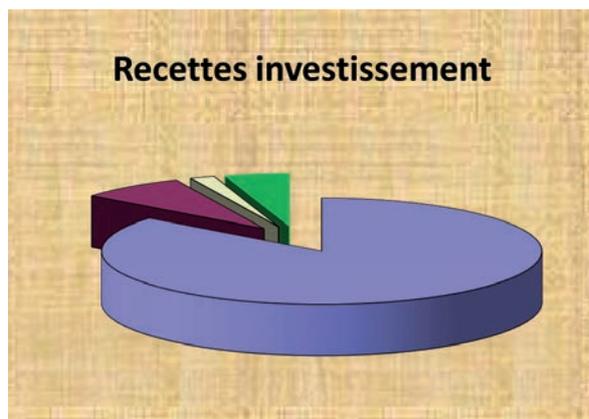
Excédent fonction. capitalisé	984 343,60 €
Dotations, fonds divers	89 519,80 €
Subventions d'investissement	20 706,57 €
Rembours budget lotissement	54 554,24 €

1 149 124,21 €
TOTAL BALANCES 907 318,38 €

Dépenses d'investissement



Recettes investissement



LE POINT SUR LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE.

Travaux sur les réseaux d'eau

- Ce printemps, la deuxième tranche de travaux des réseaux humides du Bettay se sont achevés. Toutes les canalisations ont été changées, les eaux pluviales et l'eau de la source en provenance du lotissement de la Tour ont été redirigées directement vers le ruisseau au croisement de la rue des Liseaux et de la rue de la Combe.

Entreprise MOREAU.



Début 2015, de nouveaux travaux sur les réseaux humides et le ruisseau seront engagés dans la rue des Champs jusqu'à l'impasse de Gardon.

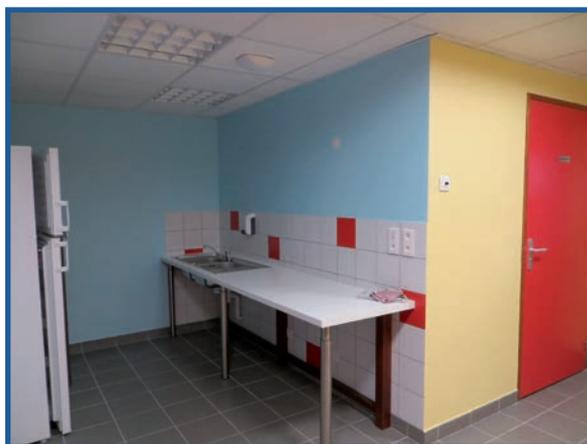
- Un surpresseur a été installé dans la citerne de la Porte pour améliorer l'alimentation en eau potable des 4 maisons situées au niveau du réservoir et au-dessus de celui-ci.

Entreprise TRUCHET.

- Un tuyau pour l'alimentation en eau potable de la zone de loisirs de la Mère du Rieu a été posé dans la fouille de la canalisation de la microcentrale le long du ruisseau de St Bernard. C'était une opportunité.

Entreprise RAMPA.

Autres travaux



- Au printemps 2014, fin des travaux prévus à la salle polyvalente et mise en service de celle-ci.

- Pendant les vacances scolaires d'été, les travaux ont démarré afin de sécuriser et d'aménager le carrefour derrière l'école. Le talus a été remblayé avec des matériaux mis à disposition gratuitement par le LTF pour agrandir le parking.

Entreprise TRUCHET.



La finition, la pose du revêtement et les marquages au sol seront effectués aux prochaines vacances d'été 2015.

Le réseau d'assainissement du groupe scolaire étant obsolète, une réfection totale des collecteurs a été entreprise.

Bien que le secteur des Coings soit classé en zone N (non constructible) au PLU, il nous est paru judicieux de matérialiser un accès.

Synergie Maurienne, maîtrise d'ouvrage

- Le réseau de distribution basse tension de la Planchette a été mis en souterrain cet été, travaux réalisés grâce à la compréhension des propriétaires terriens. Lors du terrassement, on s'est aperçu que le terrain était gorgé d'eau. La municipalité a donc décidé de financer la création de drains afin de canaliser au mieux ces écoulements. Le problème a été le même pour les fouilles réalisées pour la microcentrale, dans le bas de la Planchette. Elles étaient en permanence remplies d'eau, d'où la nécessité de drainer.



- Construit à St Félix au niveau du Pont Rouge, le **bâtiment de la microcentrale** est à ce jour terminé. Dans l'hiver, la turbine, l'alternateur, le transformateur et autres équipements nécessaires seront installés pour la mise en service de l'installation.

La commune finance le bâtiment à hauteur de 600 000 € et louera celui-ci à Synergie Maurienne pour une durée de 40 ans.

5

Travaux spécifiques effectués par les services techniques

- Installation des jeux d'enfants dans la cour de l'école.

Ces jeux sont accessibles aux enfants accompagnés d'un adulte en dehors des horaires de classe et bien sûr toute la journée en période de vacances, le week-end et le mercredi après-midi.

Petit rappel :

la compagnie des chiens n'est pas autorisée.



- Installation d'un WC public accessible aux handicapés sur le parking au centre de la Villette.
- Réalisation et installation de garde-corps en divers endroits.
- Afin de sécuriser le transport scolaire au carrefour de Mollardurand, le TDL nous a imposé la pose d'une barrière. Le bus doit, à l'aller comme au retour, déposer les enfants à l'arrière de celle-ci. Il est bien entendu que cet espace doit rester libre et ne pas servir de parking.

Restauration

La chapelle St Joseph du cimetière a été restaurée durant l'été par **Atelier C**. Les façades ont été refaites à l'identique avec les inscriptions en latin et les peintures intérieures renouvées avec beaucoup de sobriété. C'est superbe !



Beaucoup d'entre vous ont pu la visiter à la période de la Toussaint. Sidonie Ratel a eu la gentillesse d'assurer l'ouverture de la porte pendant une semaine.

Sécurité routière

L'an dernier, des ilots et ralentisseurs ont été installés sur la route des Alpages, dans la traversée de la Villette. Au dire des riverains, ces travaux étaient insuffisants pour ralentir la vitesse des usagers. La DDT a donc installé pendant environ 2 mois, un radar mesurant la vitesse des véhicules.

La conclusion de ces mesures est la suivante :

« De façon générale, les vitesses des usagers sont raisonnables, avec une sensible élévation pour les véhicules sens descendant. Ainsi les vitesses moyennes sont d'environ 30 km/h pour les véhicules légers et 24 km/h pour les poids lourds.

L'analyse de ces données confirme donc qu'il n'y a pas d'intérêt à créer des aménagements spécifiques nouveaux »

Lotissement la Touvière à Mollardurand

Les réseaux et voiries du lotissement la Touvière initialisé en 2011 se sont terminés en 2013.

Actuellement 9 lots sont vendus sur les 20 créés et 4 autres sont réservés. A ce jour, 4 maisons sont achevées et habitées, 6 autres sont en construction. Les travaux de finition du lotissement devraient être réalisés en 2015.



RUCHET
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1936

Tel : 04 79 64 06 46
Fax : 04 79 64 45 77
ruchet@ruchet.net
www.ruchet.net

Art'Fleurs
Expression florale
Décoration

Commandez par ☎ et réglez par 💳

31, rue de la République
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
Tél./Fax 04 79 64 14 76 - Port. 06 79 23 33 88
www.art-fleurs-stjeandemaurienne.fr - art.fleurs@orange.fr

Incivilités

Jeter vos poubelles et débris par-dessus le mur le long de la route sous le Poulard : non !
Dans le ruisseau du St Bernard ou ailleurs : non !

Acheminer ses déchets à la déchetterie de Fontagneux à St Julien Montdenis : oui !

Promener son chien : oui !

Lui faire faire ses besoins dans votre propriété : oui !

Lui faire faire ses besoins sur les espaces publics : non !

A cause des projections, les employés communaux doivent se déguiser en cosmonautes pour faucher. Pas drôle du tout.

En hiver, les agents communaux déneigent la voirie : oui !

Vous déneigez devant chez vous : oui !

Vous jetez la neige sur la voirie déneigée : non !

Toutes ces incivilités sont passibles d'une contravention de 1ère classe.



Jobs d'été

La commune emploie des jeunes pour travailler l'été. Ces jeunes sont encadrés par les employés communaux, leur travail consiste à nettoyer les routes et ruelles dans toute la commune.

Refaire les cunettes dans les chemins, nettoyer le cimetière et peindre les tables, bancs, arrêts de bus...

C'est un travail pénible mais nécessaire, cela leur apporte une vision du travail, le respect des horaires et des collègues de travail.

Je voudrais les féliciter pour tous ces travaux effectués dans la bonne humeur et dans le respect des habitants de Saint-Martin-la-Porte.

Ratel Guy



CARRELAGES-FAÏENCES



BURROT

- Moquette • Mosaïque
- Pierres décoratives
- Revêtement PVC

Z.I. St-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 64 18 99

BERNARD PLAISANCE

CHAUFFAGE - SANITAIRE

15, Grande Rue
73140 St-Michel-de-Mne
Tel./Fax : 04 79 56 57 90

ÉNERGIE SOLAIRE

La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires, initiée par le décret gouvernemental du 24/01/2013, prévoit le retour de la semaine à 4 jours et demi au lieu de 5 jours. Son objectif est pédagogique. Il s'agit de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser leur réussite. L'idée est de grouper les temps d'apprentissage purement scolaires sur les moments de la journée pendant lesquels les enfants sont le plus réceptifs, c'est à dire le matin.



La modification de l'organisation du temps scolaire ajoute donc une demi-journée d'enseignement de 3 heures le mercredi matin, allégeant ainsi les 4 autres journées de classe de 3 heures / semaine. L'enjeu est de redéployer ces 3 heures sur des Temps d'Activité Péri-éducatifs (TAP). Durant ces TAP, des activités éducatives sont proposées aux enfants visant à favoriser l'accès de tous aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... L'application de cette réforme a été rendue obligatoire dans toutes les écoles publiques de France depuis la rentrée de septembre 2014. A l'instar d'une vaste majorité de communes, Saint-Martin-la-Porte s'est efforcée de se conformer au décret. Comment s'y est-elle prise ?

Mise en place de la réforme à Saint-Martin-la-Porte

En 1er lieu, les temps de travail hebdomadaires des ATSEM, de l'agent d'animation du service périscolaire et de l'accompagnatrice bus, ont été réadaptés en fonction de la demi-journée de classe du mercredi matin mais aussi de la mise en place des TAP.

En second lieu, afin d'optimiser l'organisation des TAP, la commune a fait le choix d'en confier la coordination au service ENFANCE JEUNESSE de la communauté de communes Maurienne Galibier (CCMG). Pourquoi ce choix ? D'une part, La CCMG est porteuse du projet éducatif territorial (PEDT) lequel a vocation à inscrire la nouvelle organisation des rythmes scolaires dans une démarche territoriale. La mise en place des TAP fait partie intégrante du PEDT. D'autre part, le service ENFANCE JEUNESSE, en tant que gestionnaire de deux Accueils de Loisirs sans hébergement (ALSH) et d'un périscolaire, dispose d'un savoir-faire et de personnel qualifié pour l'accueil collectif de mineurs. D'autres communes du canton telles que Saint Michel de Maurienne et Orelle ont pris la même décision.

TAP à Saint-Martin-la-Porte

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, en coordination avec la municipalité, la CCMG propose donc 3 heures hebdomadaires d'activités péri-éducatives aux enfants de l'école de primaire. Ces 3 heures sont réparties sur 2 jours, le lundi et le jeudi de 15h00 à 16h30. Encadrées par 2 animateurs diplômés de la CCMG et une ATSEM, les animations sont conçues en fonction des tranches d'âge. Les programmes sont établis par période de six semaines et fonctionnent sur pré-inscription. Lorsqu'un enfant est inscrit sur une période d'activité, la famille s'engage à ce que l'enfant soit présent (sauf en cas de maladie par ex). Ces activités ne sont pas obligatoires et les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leurs enfants à 15h00 le lundi et le jeudi après le temps d'enseignement. Néanmoins, ces animations, diversifiées et pédagogiques, visent à être bénéfiques pour l'enfant dans le cadre de son apprentissage. Concernant les tout petits en section maternelle, les TAP se font dans la

continuité des siestes. Un réveil progressif est respecté pour chaque enfant, notamment grâce à la présence de l'ATSEM. A l'heure actuelle, 26 enfants sont inscrits. De novembre à mi-décembre, les enfants ont participé à des ateliers Cirque. Ils ont pu s'initier à la gymnastique acrobatique. Des jeux d'improvisation théâtrale leur ont été également proposés. Depuis janvier, ils bénéficient de séances de relaxation, le but étant d'apprendre à contrôler son corps et sa respiration, d'appivoiser le silence en groupe ou encore de développer son imaginaire. Ils s'initient au Scrapbooking, un loisir créatif en vogue permettant de développer de nombreuses aptitudes telles que la motricité, la créativité, le soin du travail... Dans le domaine culturel, ils participent à des ateliers Rythm and Music où le sens du rythme, la mémoire, la synchronisation seront sollicités. Bien qu'il soit encore trop tôt pour établir un bilan et malgré des semaines très chargées, les enfants ont à priori bien intégré ces TAP. Ils sont également très attachés à leurs animateurs Laura et William.

La réforme : un coût pour la collectivité

Du point de vue financier, la réforme des rythmes scolaires a suscité de nombreux débats. La mise en place d'activités péri-éducatives pendant 3 heures supplémentaires représenterait un coût annuel variant entre 660 millions d'euros selon le Comité des finances locales et un milliard d'euros selon l'Association des maires de France. L'AMF estime que le coût médian de mise en place de trois heures d'activités périscolaires s'élève à plus de 150 euros par enfant et par an.

A ce jour, les collectivités reçoivent des aides pour mettre la réforme en place :

- Aide Etat : 50 euros par enfant pour 2014/2015. Cette aide est censée s'arrêter en 2016.
- Aide CAF : 54 euros par enfant et par an au maximum, à condition que les temps d'activités périscolaires (TAP) soient organisés selon la réglementation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).



A Saint-Martin-la-Porte, le coût prévisionnel de la mise en place des TAP pour l'année 2014/2015 est de 8.630 €. Une fois les aides perçues, le solde restant à la charge de la commune s'élèverait à 2.690 €. Appelé à voter sur une éventuelle participation des familles sur ces activités, le Conseil Municipal a pris l'engagement, en août dernier, de la gratuité pour l'année scolaire 2014/2015. Cependant, si les aides de l'état doivent disparaître, le Conseil Municipal se réserve le droit de

demander une participation aux familles dans l'avenir. Mais soyons clairs : même avec des TAP gratuits, les impôts locaux financent l'action des collectivités et par conséquent, les familles sont sollicitées en premier lieu en tant que contribuables.

Les TAP à Saint-Martin-la-Porte.

Depuis septembre 2014, les enfants de Saint-Martin-la-Porte peuvent bénéficier d'un temps périscolaire les lundis après-midis ainsi que les jeudis de 15h00 à 16h30.

Pour les maternelles, un réveil progressif et individualisé.

Pour les élémentaires, des activités récréatives sont proposées une demi-heure environ. Durant la première session, plusieurs thématiques ont été abordées.

Je fabrique : création de carte postale pour un échange avec les enfants d'Orelle.

Cette activité a été mise en place en début d'année pour créer un lien entre les enfants de plusieurs communes. Avoir un correspondant, c'est échanger sur ses envies, ses goûts et ses différences ...

Cette activité a été suivie d'un montage vidéo avec une présentation collective, une présentation individuelle ainsi qu'une présentation de leur école.

Des boîtes à balles ont été créées pour les temps d'activités récréatives pour eux ainsi que pour les enfants d'Orelle.

Je bouge : activité sportive : initiation volley.

Je joue : jeux récréatifs : jeu du bérêt, bâbord tribord, pacman, etc...

Au cours de la deuxième session, les enfants ont pu s'initier et découvrir différentes activités tel que :

Activités sportives :

Cirque avec Jessica animatrice au service enfance.

Acrosport : gymnastique acrobatique avec Carla animatrice au service enfance.

Ateliers créatifs : autour du cirque avec William animateur au service enfance.

Activités culturelles : Jeux d'improvisation théâtrale, initiation de jeux corporels et d'imagination avec Laura animatrice au service enfance.

Ces activités ont été mises en place de façon à ce que les enfants participent à toutes les activités sur 3 séances. La dernière séance sera groupée et constituée de jeux autour des activités mises en place durant cette session.

Pour la session du 5 Janvier 2015 au 6 février 2015.

Activités culturelles : Découverte et création d'un art graphique (bande dessinée).

Développer l'imaginaire et la créativité, améliorer le sens des proportions, développer la dextérité, la motricité fine, le soin du travail.

Activités sportives : jeux d'adresses.

Coordination du geste et du mouvement, développer l'habileté motrice, initier et former le corps et l'esprit.



Le mot de l'école

Bonjour à tous

Nous sommes les élèves de la classe de Valérie Boudet.

Le matin, nous sommes 20 élèves, 7 PS, 4 MS, 4 GS et 5 CP.

L'après-midi les 5 CE1 travaillent avec nous.

Pendant l'année scolaire 2013/2014, nous avons fait du ski de fond le vendredi toute la journée à Bessans.

Nous avons également peint nos murs de l'école à la manière de Paul Klee et de Mondrian.

Le dernier jour d'école, nous avons fait notre sortie scolaire à Chanaz.

Le matin, nous avons visité le musée de la torréfaction où nous avons appris comment on fabriquait le café.

Le midi, nous avons mangé sur un bateau et l'après-midi nous avons navigué sur le canal du Rhône et le Lac du Bourget, nous avons passé des écluses, c'était une bonne journée pour finir l'année scolaire.

Pour l'année 2014/2015, nous continuons à aller à la bibliothèque un jeudi sur 3.

Nous sommes heureux aussi de refaire du ski de fond tous ensemble.

Au mois de janvier, Willy Traon viendra à l'école pour des spectacles.

Nous finirons également les peintures sur les murs de l'école et on les inaugurerà à la fin du mois de juin.

Nous vous embrassons tous bien fort, et à l'année prochaine.

Les élèves de la classe de Valérie

(Dictée à l'adulte par tous les élèves, texte tapé à l'ordinateur par les CP/CE1).



Historique de la bibliothèque municipale

Cette année la bibliothèque municipale a 20 ans.

En 1988, à l'initiative du comité des fêtes de l'époque, le camion du Bibliobus qui passait dans les petites communes, déposait à St Martin une centaine de livres rangés dans une armoire : c'étaient les prémices du développement d'un pôle culturel à St Martin.



C'est en 1994, que le Conseil Municipal, soucieux d'améliorer les conditions matérielles de ce point lecture et de le développer, aménage un local de 40m² dans l'ancienne mairie: c'est la naissance de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE. Cette structure, en collaboration avec Savoie-Biblio, se développe. Une équipe de 8 bénévoles s'organise et ne ménage ni son temps ni sa peine pour mettre rapidement en service environ 800 livres.

Le public appréciait ce lieu convivial et la diversification des ouvrages proposés, les 3 classes de l'école venaient toutes les semaines emprunter des documents ... c'était encourageant.

En 2002 divers changements interviennent dans l'équipe des bénévoles. Une salariée en contrat aidé est embauchée pour commencer l'informatisation. Le local s'agrandit : ce sont les 60m² actuels. En décembre 2008, une démission de l'équipe en place entraîne la fermeture de la bibliothèque.

Une partie de la première équipe réagit, soucieuse de maintenir cette structure créée au prix de nombreuses heures de travail et reprend les rênes fin janvier 2009. Elle recrute de nouvelles bénévoles et rouvre rapidement la bibliothèque afin que les lecteurs inscrits n'aient pas à subir les désagréments de cette réorganisation.

L'informatisation se poursuit. Restructurée, rendue plus accueillante, la bibliothèque municipale propose aux habitants de St Martin un lieu culturel, de rencontre et de convivialité, entièrement géré par du personnel bénévole de la commune.

Des nouveautés sont achetées régulièrement grâce à une subvention municipale, des échanges réguliers avec Savoie-Biblio permettent le renouvellement d'une centaine de documents chaque mois; n'importe quel ouvrage peut être emprunté au réseau départemental sur demande de l'adhérent auprès de notre équipe ou par mail.



Nous sommes sensibles à la fidélité de nos lecteurs et nous les remercions : ils sont pour nous un encouragement à poursuivre notre tâche.

La consultation de documents sur place ne nécessite aucune carte d'adhérent. Les simples visiteurs sont les bienvenus.

Les bénévoles de l'équipe sont à l'écoute de toute demande ou suggestion.

La bibliothèque se tient également à la disposition des personnes dépendantes: des ouvrages peuvent leur être portés à domicile.

- fonds disponible: 5600 ouvrages (tous types de documents: romans, documentaires, BD jeunes et adultes, albums, CD, DVD, revues, etc...)
- adhésions: gratuité jusqu'à 18 ans, 6 euros/an pour les adultes.
- permanences: attention horaires modifiés: le lundi et le vendredi de 17h à 19h.
- coordonnées de la bibliothèque: tel 0479204923 - mail : bibliotheque-smlp@orange.fr

Nouveautés à la déchèterie du SIRTOMM à St Julien Montdenis :

- Une benne « Eco Mobilier » réservée uniquement aux meubles
- Un bac pour les dosettes (alu) de café « Ness... »
- Un container destiné aux tissus et vêtements

Et toujours des points de collecte pour :

- Les déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, produits toxiques)
- Les ampoules à basse consommation et les néons,
- Le matériel électrique, écran télé, ordinateurs ...

Donnez une deuxième vie à l'électroménager, aux vêtements en bon état, aux livres et jouets :

Secours catholique - 165 rue Jean Huguet à St Jean de Maurienne.

Rappel :

Dans les containers semi-enterrés (CSE), il est interdit de mettre des déchets qui ne sont pas ménagers.

Par conséquent, il est interdit de déposer par exemple des gravats, blocs de béton, barres métalliques ou encore toute masse compacte et lourde. Cela endommage ou casse le système de compaction des camions de ramassage.

Merci d'emmener à la déchèterie des Fontagneux (Saint Julien Montdenis) ce que vous ne pouvez mettre dans les CSE.

Par contre on voit souvent des cagettes en bois dans les CSE. Ce n'est pas leur place. Allumez votre feu avec ou donnez les à votre voisin, il sera ravi. Quant aux cartons, il suffit de les casser ou de les découper pour qu'ils passent par l'orifice du CSE. C'est plus intelligent que de les déposer à côté du bac.

MTPE

PETITS TRAVAUX
- VRD - MACONNERIE - ESPACES VERTS -
DEBROUSSAILLAGES - ETC ...

SAINTE MARIE DE CUINES

Tél. : 06.09.96.05.78

Fax. : 04.79.56.84.19



Cabinet **GEOMETRES-EXPERTS**

Bornage - Division - Aménagement foncier
Lotissement - Copropriété - Diagnostics immobiliers
Topographie - Nivellement de précision
Implantation - Auscultation d'ouvrage

GE-ARC

Y. CHRETIEN - J. DUPONT 14 Av République - 73140 St Michel de Mnne
Géomètres-Experts DPLG Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49
St Michel de Mnne Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

TP Manno
Terrassement - VRD - Maçonnerie

Rue de la Goratière - Z I du Pré de garde II
73300 St Jean de Maurienne

Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94
Tel : 04 79 59 90 69
Fax : 04 79 59 61 55
E.mail : tpmanno@orange.fr

Siret : 429 723 307 00030

Flours et d cors

Merci   tous ceux qui collaborent   l'am lioration du cadre de vie de la commune,   St phane qui assure le fleurissement,   Jean-Fran ois et Guy qui entretiennent les rues et chemins et les espaces verts.

R sultats du concours communal des maisons fleuries ann e 2014.

Villas

- MICHELLAND Odile
- ARNAUD Raoul
- BOIS Denis
- BELAROUCI Lhassen
- DUFOUR Yves
- LIENARD Rebecca

Balcons

- ASSIER Aim 
- HUMBERT S bastien
- HUMBERT Chantal
- LAOUACHERIA Az dine

D cor floral sur voie publique

- SANCHEZ David
- BERNARD Val rie
- BOIS Aim e
- DUBOIS L opold
- RATEL Jean
- RATEL Sidonie





Le Mystère de St Martin

En 1565, pour remercier Dieu et Saint Martin d'avoir détourné de leur village l'épidémie de peste qui sévissait dans la vallée, la communauté de Saint-Martin-la-Porte faisait représenter le mystère de la vie de Saint Martin. Nous profitons de l'année 2015, soit exactement 450 ans plus tard, pour faire rejouer ce mystère.

Ce document est plein de verve, de saveur, de poésie et de réalisme. A l'époque, le Mystère était joué en deux jours et les acteurs au nombre de soixante-quatorze.

L'adaptation, à partir du manuscrit original, est réalisée par Jean-Pierre PERROT, ancien professeur des Universités, spécialiste de langue et littérature médiévales. La compagnie Daniel GROS, bien connue dans l'ensemble des Pays de Savoie et qui bénéficie déjà d'une expérience en la matière assurera la création théâtrale.

Cinq à six représentations, sont prévues en juillet et août 2015, dans les conditions de l'époque : spectacle de plein air, grand public, faisant appel à des acteurs et artistes non professionnels issus de la population de la commune, mais aussi à de nombreuses associations culturelles, musicales et à vocation sociale du canton et de la vallée de la Maurienne, accompagnés par des comédiens, musiciens et danseurs professionnels.

Le Mystère de St Martin est un projet culturel de nature assez exceptionnelle.



Les saisons se suivent... Et ne se ressemblent pas

Ce tableau présente de manière inhabituelle les données relatives aux précipitations moyennes mensuelles et annuelles sur une longue période et celles relatives à deux périodes récentes allant de l'automne 2012 compris à l'été 2014 inclus.

Ce choix permet de mettre en évidence :

1. Une humidité récente durant deux périodes de douze mois consécutifs supérieure à ce que l'on constate en moyenne au cours des vingt dernières années.
2. Des précipitations mensuelles très proches (décembre 2012 et novembre 2013) mais tributaires d'apport d'eau d'origines différentes (en décembre 2012 c'est de l'humidité qui tombe principalement sous forme de neige, avec infiltration lente ; en novembre 2013, il s'agit essentiellement de pluie)
3. Au cœur de l'été, deux mois de juillet (2013 et 2014) très humides (plus du double de la moyenne de ce mois) mais avec une fréquence et un volume de pluie très différents :
 - Juillet 2013 : 103,6 mm, essentiellement en douze jours avec une pointe quotidienne à 28,0 mm.
 - Juillet 2014 : 138,7 mm, essentiellement en 16 jours avec une pointe quotidienne à 22,0 mm ce qui génère une humidité plus abondante et plus durable.
4. Deux mois d'août contrastés :
 - Moins d'humide que la moyenne en août 2013 (2 jours avec une pointe à 25 mm un peu avant la fête de la Planchette.
 - Un peu plus humide que la moyenne en août 2014 (10 jours avec pointe à 20 mm).

Ces volumes et rythmes des précipitations au cours de l'été dernier ont fait office de calamité pour les solanacées (pommes de terre et surtout tomates) et le bonheur pour les courgettes, haricots....

5. L'extrême variabilité de l'enneigement d'un hiver à l'autre.
6. Deux mois de juin d'années consécutives déficitaires. Le plus sec fut juin 2013, mais le volume de précipitation de juin 2014 doit être mis en relation avec les températures. Juin 2014 a été chaud, comprenant une période au cours de laquelle la température est restée aux environs de + 15° C lors de l'absence de rayonnement solaire. D'où une évaporation conséquente donnant une impression de « sécheresse ».
7. Des données manquent pour savoir si les fortes précipitations de novembre et décembre 2012 ont été suffisantes pour recharger la zone de croissance des racines des arbres comme cela avait été le cas en en janvier 2003.

André Coppel, observateur de Météo France
Grâce à des données transmises par Météo France

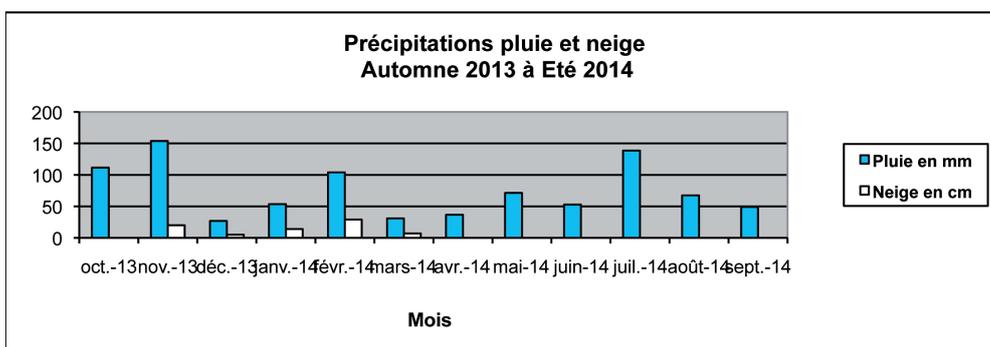
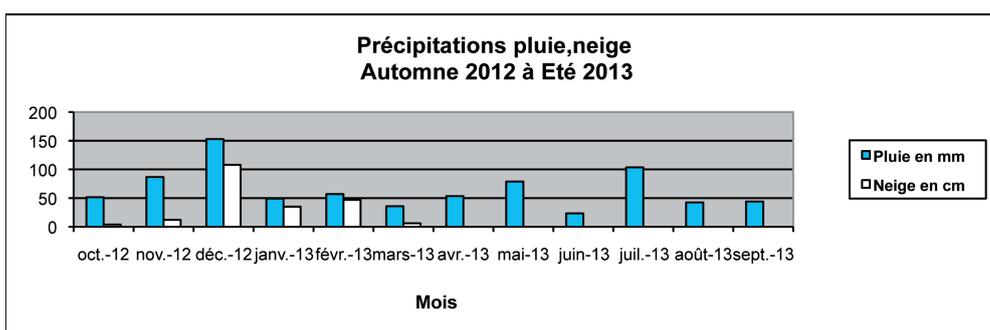
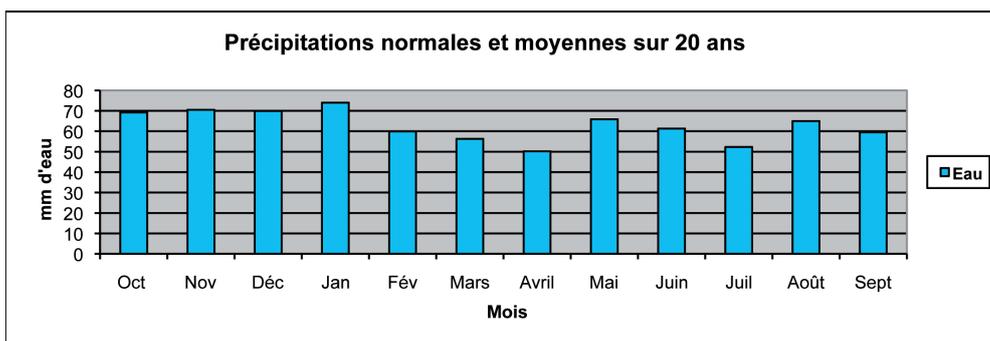


Maurienne Automobile Diffusion
La passion automobile
Agent officiel 
Représentant 
Dépannage 24H/24 : 06 08 68 70 58
Z.I. Les Plans , B.P. 01
73301 SAINT-JEAN-DE-AURIEU CEDEX
Tél: 04 79 64 43 10 - Fax: 04 79 64 25 22

Saint Martin la Porte

Précipitations moyennes sur période longue et récente (données recueillies près de l'église et au Pré la Dame)

Mois	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Période 12 mois consécutifs
Normale ou moyenne sur 20 ans de l'équivalent en eau des précipitations mensuelles (pluie et neige fondue) en mm d'eau (1mm d'eau représente 1 litre d'eau au m ²)	69,2	70,5	69,9	74	59,9	56,3	50,2	65,9	61,3	52,3	65	59,5	754
													
Automne 2012 à été 2013	oct-12	nov-12	déc-12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	Cumul
Pluie et fonte de la neige en mm d'eau	51,5	86,7	153	49,2	57	35,7	53,5	78,9	23,3	103,6	42,5	44	778,9
Cumul de la neige fraîche tombée chaque mois en Cm	4	12	108	35	47	6							212
													
Automne 2013 à été 2014	oct-13	nov-13	déc-13	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	Cumul
Pluie et fonte de la neige en mm d'eau	111,5	153,9	26,9	53,6	104,1	30,9	36,7	71,4	52,9	138,7	67,5	49,1	897,2
Cumul de la neige fraîche tombée chaque mois en Cm		20	5	14	29	7							75



Fête de la Saint Martin

Exceptionnellement, il ne pleuvait pas et le jeu de piste, découverte ludique du patrimoine, s'est déroulé dans de bonnes conditions. Treize équipes de 4 à 6 personnes ont participé. C'est la famille Sanchez, père et fils, qui a ramené la « cape du soldat St Martin » en premier. Ils ont couru et transpiré pour faire le parcours en moins de deux heures. Madeleine et Dominique nous ont fait découvrir le travail long et minutieux du point de croix et du patchwork avec des réalisations d'une finesse extraordinaire.



Le stand des maquettes a attiré les jeunes ados.

Ni coupures ni égratignures lors de l'initiation à la sculpture sur bois. Les apprentis sculpteurs ont défilé tout l'après-midi auprès de Babeth, Christophe et Fabienne qui, patiemment, leur ont communiqué leur savoir.

Que dire du pain de Jérémy ? Il aurait pu faire 4 fournées, tout aurait été vendu.

Le club des Edelweiss, en grande tenue, nous a fait redécouvrir les chants du début du siècle jusqu'à 1914.



18



La pièce de théâtre « Et tout ça pour rien » a clôturé l'après-midi. C'était un hommage aux poilus pour le 100^{ième} anniversaire de la déclaration de guerre et l'occasion de se replonger dans la 1^{ère} guerre mondiale qui restera dans l'histoire comme un effroyable et inutile carnage. La pièce met en scène des habitants de St Martin avec leurs questions et leurs angoisses face à ce désastre.



La journée s'est achevée avec une centaine de convives qui a participé au repas préparé par Marion, notre restauratrice.

Des associations, des bénévoles sont à l'origine de cet agréable moment de convivialité. Ils ont tous beaucoup donné de leur temps et de leur énergie pour un résultat, somme toute, réussi. Ne soyons pas modestes !

Cela a même donné l'idée à certains de mettre en place un comité des fêtes.

Quelle bonne idée ! Des jeunes et moins jeunes se sont réunis, à l'initiative de Guy Ratel et voilà le comité des fêtes de St Martin sur les rails. Nous lui souhaitons bon vent. A l'année prochaine dans le bulletin municipal !!

Repas des Séniors



Belle journée d'échange et de convivialité lors de ce moment privilégié. Quatre-vingts St-Martenins ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le repas annuel des aînés le dimanche 30 novembre.

A cette occasion, une super équipe de conseillers municipaux (+ quelques conjoints) s'est investie pour assurer la logistique, la déco de la salle et le service du dimanche y compris la vaisselle, avec sourire et bonne humeur.

Comme l'an dernier, nous avons fait appel au savoir-faire de Marion, chef à

l'Auberge le St Martin, pour nous concocter un bon repas. Son équipe composée de Rodolphe, Anaïs et Noémie était dans les « starting-blocks » depuis la veille.

Entre fromage et dessert, le Maire Jean-Pierre Bernard a évoqué le renouvellement d'une partie de l'équipe communale lors des élections de mars, équipe qui arrive avec enthousiasme, savoir-faire et idées neuves.

Les travaux prévus par le conseil précédent ont été menés à leur terme. Le nouveau conseil s'est impliqué dans la mise en place des rythmes scolaires de la rentrée 2014 et dans l'élaboration de nouveaux projets : travaux sur les réseaux humides des Champs, mise en accessibilité pour les handicapés au groupe scolaire (à faire avant fin 2015) etc... Monsieur le Maire a évoqué également les travaux engagés sur la commune à l'initiative d'autres maîtres d'œuvre, comme le syndicat d'électricité SYNERGIE MAURIENNE : construction de la microcentrale (voir l'article de Synergie Maurienne).

Autre grand chantier sur la commune : à l'Avenièrre, les sociétés attributaires des travaux de creusement de la galerie du LYON TURIN FERROVIAIRE procèdent aux installations du chantier qui doit démarrer en début de l'année 2015. A St Félix, le déboisement est en cours pour préparer la plateforme de dépôt du marinage de la galerie transporté dans un premier temps par camions puis par bandes transporteuses lors de la mise en fonction du tunnelier. Les voussoirs seront préfabriqués sur l'emplacement de l'ex-scierie dans la zone des Oeillettes.

De la Planchette au pont Ramina, du plan de la Saussaz à l'Illaz, voilà notre commune bien animée. Une telle activité génère des nuisances, mais elle contribue à soutenir l'emploi et les entreprises.

En conclusion Monsieur le Maire a remercié Marion et son équipe pour nous avoir régales et a souhaité à tous une bonne continuation.

Le club des Edelweiss, toujours aussi jeune et dynamique, a animé une bonne partie de l'après-midi. Même le doyen de la commune, Eugène Dubois, a poussé la chansonnette, accompagné de son frère Léo et de sa sœur Clémentine.

C'est vers 18h00, que prit fin cet amical après-midi. Tout le monde est reparti content, du moins on l'espère, certains chanceux avec les lots gagnés à la tombola.



Le 11 Novembre avec les enfants



Comme chaque année, il y avait beaucoup d'émotion pour la commémoration du 11 novembre organisée à St Martin en hommage aux victimes de guerre. C'était aussi le centième anniversaire de la déclaration de la Première Guerre Mondiale.

Après le dépôt de gerbe et l'appel des morts au champ d'honneur, la cérémonie a été marquée par la participation des élèves de la classe de Madame Flandin qui ont lu des lettres très émouvantes de poilus.

La cérémonie s'est poursuivie au monument des FFI à l'issue de laquelle Monsieur le Maire a invité tous les participants à l'Auberge pour un apéritif

Le message ci-joint, lu en partie par les enfants, rappelle à lui seul toute la dureté du quotidien des soldats. C'est un article écrit par un soldat pour un journal de l'époque.



F.N.A.C.A.

Voici le bilan d'activités 2014 de l'Association :

L'année 2014 nous a apporté un nouvel adhérent en la personne de Jean Deléglise de la Villette, bienvenu à lui.

Nous avons eu l'honneur d'inaugurer une "place du 19 mars 1962". Cette inauguration a eu lieu le 1er mars 2014 en présence Mr Vaglio-Prêt président départemental de la F.N.A.C.A., de Mr Gallioz, Conseiller Général, de Mr Bernard, Maire, de l'Echo des Montagnes, de nombreux drapeaux du département, de la plupart des adhérents et d'un public nombreux. à l'issue de cette inauguration nous avons partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le 19 mars après les cérémonies d'usage, nous nous sommes retrouvés à Beaune au "Chantonay" accompagnés de nos épouses pour le déjeuner.

le 27 février nous avons participé au conseil départemental à St Baldoph et le 19 septembre au congrès à Yenne.

Le 25 octobre : assemblée générale suivi par un bon nombre d'adhérents. Notre Président Maurice Blaix nous a donné compte rendu annuel puis vente des calendriers et cartes adhérents 2015.



inauguration de la place du 19 mars 1962



repas du 19 mars

L'insomnie

5 Octobre. Dormir ! Quand pourrai-je goûter pleinement cette joie si rare ? Aurai-je jamais imaginé jadis au cours de ma vie de civilisé qu'il pût être si difficile de s'étendre et de dormir paisiblement ?

Voilà près d'un mois que je ne me suis ni déshabillé, ni déchaussé ; je me suis lavé deux fois : dans une fontaine et dans un ruisseau près d'un cheval mort ; je n'ai jamais approché un matelas ; j'ai sommeillé à deux ou trois reprises dans une grange, sur la paille et j'ai passé toutes mes autres nuits sur la terre ou dans la terre.

L'étrange état ! On se cache pour dormir et le sommeil est parfois un crime si grand, que la mort seule peut l'expier. Ici, harassé, on dort un quart d'heure en fraude, comme à la ville, affamé, on vole un pain d'un sou. On dort debout, à genoux, assis, accroupi et même couché ; on dort au hasard de l'aubaine, le jour ou la nuit, à midi ou le soir ; on dort sur les chemins, dans les taillis, dans les tranchées, dans les arbres, dans la boue ; on dort d'un sommeil haché dont le dormeur paraît s'excuser par une attitude craintive ; on dort instantanément, automatiquement aussitôt allongé ; parce qu'il est exceptionnel qu'on ait le droit ou l'occasion de dormir. Dans une attaque récente nous avons été contraints de nous coucher pour attendre qu'une accalmie du feu de l'adversaire nous permit de bondir à nouveau ; mais après trois minutes tels d'entre nous ronflaient déjà le nez au sol car on dort sous la fusillade comme dans le vent, sous la pluie comme sous les bombes... Le silence seul réveille.

Qu'elles sont rares ces nuits où l'on peut se saouler d'un sommeil lourd et sans rêves ! Je voudrais dormir, sous un toit étanche, tandis que la pluie tombe, je voudrais dormir vingt heures inerte, dans du foin épais, doux et chaud.

Au début l'insomnie exaspéra nos nerfs. Nous fûmes irritables, violents, douloureux, abattus, enthousiastes. Maintenant les nerfs trop tendus sont comme débandés, nous glissons peu à peu dans une sorte d'état second qui tient du rêve, de la vie ralentie ; nous agissons par habitude, par réflexe, par automatisme ; la discipline d'airain qui nous courbe, l'obéissance passive nous deviennent aisées car l'esprit est assoupi ; on nous mène un peu comme on mène des enfants dont le cerveau est peu actif, dont la pensée flotte dans une brume vague, dont les sensations, les paroles, les actes sont surtout conditionnés par l'organisme... Nous ne sommes pas des hallucinés, mais notre personnalité n'est plus entière ; l'engourdissement du sommeil au lieu d'être restreint aux heures nocturnes, s'est étendu, plus dilué sur toute l'existence, une parcelle de notre volonté s'éteint chaque minute tuée par le poison lent de l'insomnie.



Club « Les Edelweiss »

Ne changeons pas les habitudes, l'année s'est écoulée entre concours de belote, pétanque, sorties, et bien sûr les repas très appréciés.



Au concours pétanque, et belote, il y a toujours des heureux gagnants.

Le concours de belote de décembre avec 72 doublettes a été réussi.

Le repas de Noël a réuni 64 personnes. Nous fêtons les anniversaires, suivi d'un après midi récréatif avec les enfants des écoles par des chants et un goûter partagé.



Le printemps nous incite aux sorties – une journée passée au Bourget du Lac à déguster les cuisses de grenouilles et une autre à Chapareillan.

Pour terminer l'année en juin, nous avons retrouvé Yvette Traversaz dans la Drôme qui nous avait préparé une journée dans sa région. Nous avons visité le musée de l'alambic à St Désirat, puis la cité du chocolat à Tain l'Hermitage (très intéressante), suivi d'un bon repas au bord du Rhône.

Malgré l'été pluvieux, les randonneurs ont pu aller profiter de nos montagnes.

Reprise du Club en septembre par une sortie en Italie. Et n'oublions pas que les chanteurs ont leurs répétitions tous les 15 jours avec leur professeur Noël.

Voilà une Année bien remplie pour les Anciens !!



Comité des fêtes

Aujourd'hui St-Martin-la-Porte compte un comité des fêtes, cette association est complémentaire des autres associations

Le but de ce comité est d'organiser des événements et des animations. L'équipe des bénévoles est constituée de huit membres (trois au bureau et cinq au conseil d'administration).

Quelques membres, plus en retrait, sont prêts à nous aider pour la réalisation de nos activités. Nous espérons que les habitants de St-Martin-la-Porte seront présents.

Nous avons grande confiance en la réussite de notre comité car nous sommes une commune dynamique et sportive.

Merci pour toutes les personnes qui ont œuvré à la création de notre comité des fêtes.

Ratel Guy.

PASS' Sport.

Cette année encore l'association Pass'Sport est présente sur la commune avec des cours de gymnastique variés, animés par nos deux animatrices sympathiques.

- Tous les mercredis de 18h30 à 19h30 Catherine vous accueille avec sa bonne humeur pour un cours tonique d'abdos fessiers et stretching.
- Puis les jeudis de 18h30 à 19h30 c'est au tour d'Irénée d'enchaîner avec son cours énergique de renforcements musculaires.

Vous hésitez à vous lancer ?

Venez essayer ! Deux séances d'essai vous sont proposées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'adhésion annuelle vous donne la possibilité de participer aux deux cours.

Les séances se déroulent au gymnase de Saint-Martin-la-Porte chaque semaine, hors vacances scolaires.

Pour plus de renseignements contacter :

Michelle TURON présidente de l'association

04 79 56 53 96

Esprit Yoga

Bien plus qu'une simple discipline sportive, le yoga est ouvert à tout le monde et se transpose dans la vie de tous les jours. Une pratique régulière permet d'augmenter notre niveau d'énergie et de diminuer la fatigue et le stress. Les séances de 1h15 s'articulent autour d'un certain nombre de postures pour se terminer par un moment de relaxation.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour une séance ou un trimestre.

- Renée Gros - **Présidente** - **04 79 56 66 56**
 - Bénédicte Gros - **Trésorière** - **04 79 56 67 22**
 - Christelle Combet - **Secrétaire** - **04 79 20 38 49**
-

En octobre dernier, des membres de notre association ont rencontré le dernier meunier des Chaudannes, en présence de son épouse, dans leur domicile, au Mollard de BEAUNE.

LES CIRCONSTANCES DE LA REMISE EN SERVICE D'UN DES MOULINS DES CHAUDANNES :

A la veille de la seconde Guerre Mondiale plus aucun moulin ne fonctionnait dans cette zone correspondant depuis 1930 à l'appellation cadastrale « Les Moulins ».

Monsieur Ernest LAZARD nous énonce les circonstances particulières de remise en service du moulin de l'héritage BOCHU pendant la dernière guerre mondiale. L'initiative revient à deux hommes :

- Pierre BOCHU, qui résidait au Mollard de BEAUNE,
- Paul DELEGLISE qui demeurait à la MAISON CARREE aux Carraz.

C'est Paul qui réussit à convaincre le jeune Ernest de s'impliquer dans cette action au nom de la nécessité de venir en aide à des populations éloignées de moulins à farine à pain (habitants de Beaune, de St-Martin-la-Porte, notamment la Villette et même le Thyl).

REMISE EN ETAT DU MOULIN

La mise en service ne pouvait être immédiate en dépit des atouts de ce moulin.

1/ Les atouts

- a) une alimentation en eau assurée grâce au débit suffisant et constant des sources des Chaudannes,
- b) turbine en bois, ailettes et une paire de meules pour la farine à pain,
- c) trémie de chargement d'une contenance d'environ 50kg de grains,
- d) une dérivation automatique de l'alimentation en eau en cas de baisse alarmante du niveau des grains dans la trémie pour éviter le frottement d'une meule sur l'autre, source d'étincelle et donc d'incendie,
- e) un blutoir, sorte de trémie, mu par la force hydraulique, conçu pour séparer la farine du son.
- f) présence de deux pièces distinctes, l'une réservée à la production de farine et de son, l'autre au stockage des sacs de grains,
- g) un outillage d'entretien encore en place.

2/ Les contraintes

- a) un toit de lauzes percé par endroits exigeant le renfort de bâches à certains moments,
- b) une arrivée et une évacuation d'eau à reprendre ou à surveiller,
- c) un confort rudimentaire : on couchait dans la paille, à proximité des sacs de grains,
- d) l'absence du système mécanique de manutention des meules
- e) nécessité de reprofiler les fines rainures tracées sur la face inférieure de la meule tournante (celle du dessus, qui fait face et domine la meule dormante ou immobile) pour permettre l'évacuation convenable de la farine et du son, faute de quoi la production risquait d'être de mauvaise qualité. Sans oublier le risque d'échauffement pouvant provoquer l'incendie.

3/ La reprise de la face inférieure de la meule tournante

Ce fut le travail le plus long – et le plus délicat – à réaliser. Il exigea deux à trois semaines de labeur réparties en trois phases d'inégale durée :

- a) la mise en position de cette meule : il fallut la soulever et la dresser sur la tranche à la force des poignets avec des cales et autres pièces de bois ;
- b) une longue phase au cours de laquelle Ernest LAZARD retraça les rainures aux dimensions voulues à l'aide des instruments disponibles sur place, seul et sans formation préalable ! Travail long et minutieux, exigeant patience et attention, tout geste intempestif pouvant provoquer un éclat malencontreux rendant la meule inutilisable et mettant fin à la tentative de redémarrage du moulin ;
- c) une courte étape de remise en place de cette meule toujours à la force des bras et avec les mêmes pièces de bois que celles utilisées dans la première étape.

LA VIE DE MEUNIER

Elle s'exerçait surtout à l'automne, même en cas de chute de neige modérée. Les sacs de grains transportés à dos de mulet(s) s'entassaient parfois jusqu'au toit. L'installation tournait en journée, produisant – répétons-le – uniquement de la farine à pain et du son.

Les sacs de farine pesaient de 25 à 50kg. Ils étaient retirés de suite par les propriétaires. A noter l'absence de tout contrôle, mesure pourtant instituée à la suite de la création de l'Office du blé en 1936.

Le confort rudimentaire n'a pas affaibli notre interlocuteur qui a rejoint les Aciéries du Temple, le moulin ayant vu fondre rapidement sa clientèle avec la fin de la guerre.

Merci pour toutes ces informations, Monsieur LAZARD. Reconnaissance à vous et à votre épouse pour cet accueil chaleureux.

L'Association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de Saint-Martin-la-Porte



Légende Photo : Vue de l'état actuel du moulin. On distingue nettement :

1 - la portion de mur la plus élevée, celle qui se tient côté torrent.

2 - la meule tournante, à sa place. C'est elle qui a exigé beaucoup de travail de la part de Monsieur Ernest LAZARD avant sa mise en service.

Entente Saint Martin - Saint Michel Basket

L'Entente formée en 1986 à vécu sa 28ème année de fonctionnement !

Pour la saison 2013/2014 le club comptait 135 licenciés répartis en 11 équipes, celles-ci ont disputés 184 matchs avec 90 victoires et 94 défaites, une balance qui penche donc très légèrement vers le négatif.

Cette saison, l'entente comptait :

2 équipes engagées dans les différents plateaux :

- 1 équipe mini-poussins (U9) qui a disputé 12 matchs (8 victoires et 4 défaites).
- 1 équipe poussins (U11) qui après une 1ère phase de 4 plateaux (8 victoires) se qualifia pour le championnat comportant les 8 meilleures équipes. A l'issue de ce championnat (3 victoires et 7 défaites), l'équipe se classe 4ème.

4 équipes engagées en championnat départemental :

- Les benjamines (U13F) avec un championnat composé de seulement 5 équipes terminent 1^{ère} et invaincu (8 victoires).
- Les benjamins (U13M) ont commencé la saison par 2 plateaux (4 victoires) et se retrouvent ensuite dans la poule A du championnat (7 victoires et 3 défaites). Qualifiés pour les 1/4 de finale du championnat, ils se qualifient pour le « final four » (organisé à St Michel) mais malheureusement s'inclinent en 1/2 finale et perdent ensuite le match pour la 3^{ème} place.
- Les minimes garçons (U15M) avec un bilan de 7 victoires pour 3 défaites sont qualifiés pour les 1/4 de final du championnat mais s'inclinent d'un rien.
- Les séniors masculins 2 finissent 7^{ème} avec 5 victoires et 11 défaites et se maintiennent en excellence départementale. Ils sont éliminés en 1/8ème de finale de la coupe de Savoie par les futurs vainqueurs.



5 équipes engagées en championnat régional :

- Les minimales filles (U15F) terminent 5^{ème} de leur poule avec 2 victoires pour 8 défaites. Elles remportent la coupe de Savoie.
- Les juniors filles (U20F) terminent la 1^{ère} phase 5^{ème} de leur poule avec 2 victoires pour 8 défaites et jouent ensuite en 2^{nde} division où elles terminent 4^{ème} de leur poule avec 7 victoires pour 7 défaites. Qualifiées pour les 1/4 de finale du championnat régional, elles s'inclinent contre les futures championnes.
- Les juniors masculins (U20M) terminent la 1^{ère} phase à la deuxième place (2 victoires et 2 défaites). Qualifiés pour la seconde phase (2 défaites), ils jouent ensuite en seconde division et terminent 4^{ème} (7 victoires 5 défaites).
- Les séniors féminins qui avec 12 victoires et 10 défaites finissent 6^{ème} du championnat et se maintiennent. Éliminés en 1/4 de finale de la coupe de Savoie.
- Les séniors masculins 1 qui avec 5 victoires et 17 défaites finissent 10^{ème} du championnat et se maintiennent. Éliminés en 1/8 de finale de la coupe de Savoie.

En fin de saison, une grosse partie des licenciés, des parents, des anciens joueurs ont pu se détendre lors du tournoi interne le samedi 10 mai organisé à Saint Martin.

N'hésitez pas à visiter notre site :

<http://esmsm.fr/>





MARCELLIN
Tuyauterie Chaudronnerie
Maintenance Industrielle

- **SERRURERIE**
- **PORTAILS**
- **CLÔTURES**

Z.I. de Oeillettes - 73140 Saint-Martin La Porte
Tél. 04 79 56 67 67 - Fax 04 79 59 25 87

PRO&Gie 600 m²
le Réflexe Gentillesse **D'EXPOSITION**

Alain RATEL
Zone commerciale Matussière
73500 FOURNEAUX / MODANE

Tél : 04 79 05 11 24 Fax : 04 79 05 08 11
ratel.pro@orange.fr

IMAGE - SON - MULTIMÉDIA
TÉLÉPHONIE - ELECTROMÉNAGER

Service après vente

L'ACA est une association à portée intercommunale.

NOTRE PROJET, NOS VALEURS :

- L'ACA se donne pour mission générale d'animer le canton de St-Michel de Maurienne. Elle travaille de manière indépendante, en collaboration avec les structures existantes sans se substituer à elles, afin de contribuer au développement local du territoire.
- L'ACA est un lieu d'écoute et d'échanges, et également un relais des différentes expressions afin de contribuer à l'émergence de projets de tout type : social, économique, culturel, environnemental. Pour mieux répondre aux attentes des habitants, l'ACA envisage une démarche d'agrément de Centre Social auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.
- L'ACA est un centre ressources pour la vie associative, apportant un soutien technique ou un accompagnement aux associations. Elle œuvre ainsi pour la connaissance des associations et de leurs actions auprès des habitants.



NOS MISSIONS :

Animer et soutenir la vie associative,

- En proposant un service de reprographie à prix coutant et la réalisation d'affiches pour les associations adhérentes.
- En permettant aux associations de relayer les informations concernant leurs activités et événements à travers notre panneau d'affichage, notre site internet et notre lettre d'information électronique hebdomadaire.
- En apportant un accompagnement pour la création d'une association, pour trouver des financements ou développer un projet.
- En proposant aux bénévoles associatifs des formations. Une formation sur la prise de parole en public, animée par le CPIE Savoie-Vivante a été organisée en juin 2014 à St-Michel de Maurienne.
- En mettant à disposition dans ses locaux : un poste informatique avec un accès Internet et des revues sur la vie associative.
- En organisant une permanence juridique trimestrielle à destination des bénévoles, animée par Pôle Soutien Associations Savoie. Une juriste spécialisée en droit associatif répond en toute confidentialité aux questions des associations.
- En organisant chaque année un Forum des associations sur une des communes du canton. Il a eu lieu cette année le samedi 04 octobre à la salle polyvalente de St-martin la Porte.
- En distribuant chaque année, à tous les foyers du canton, le guide des associations permettant d'indiquer les coordonnées de celles-ci et de valoriser le dynamisme associatif.

Contribuer au lien social et au vivre-ensemble,

- En participant à des animations sensibilisant les tout-petits à la lecture, autour de l'opération annuelle Premières Pages (1 livre offert par la CAF à chaque nouveau-né ou adopté). Dans ce cadre, un spectacle d'histoires et de comptines, animé par Béatrice Barral, a été organisé le mercredi 04 juin, à la salle des fêtes de St Martin la Porte. Christelle Borot a ensuite proposer un atelier de création d'animaux en papier journal et papier collant.
- En proposant des ateliers de découverte. En 2014, plusieurs ateliers d'initiation à la technique du bas-relief en sculpture sur bois avec l'artiste David Tronel ont été proposé.
- En proposant des ateliers d'alphabétisation, pour lesquels des bénévoles accompagnent des personnes afin qu'elles comprennent et s'expriment en français, dans l'objectif de s'intégrer dans son village et de devenir autonome dans les actes de la vie quotidienne. Ces ateliers se

déroulent rue St Antoine à St Michel de Mne. Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par des ateliers ou si vous êtes intéressé pour devenir bénévole auprès des adultes, contactez-nous.

- En proposant des sorties culturelles, familiales, sportives, afin de partager des émotions et de nouer des liens tout en découvrant des lieux hors du commun. Pour les sorties familiales, nous appliquons des tarifs en fonction du quotient familial et vous pouvez nous régler en chèques vacances. En 2014, nous avons pu proposer des sorties: théâtre à l'espace Malraux, danse à l'Hexagone, chasse au trésor et baignade autour du lac du Paladru, cirque à Aix-les-Bains...
- En permettant à des personnes de se retrouver lors de Café Tricot pour discuter, regarder, apprendre à tricoter et aussi partager ses techniques et réalisations. Ces rendez-vous sont organisés en alternance à St-Michel de Maurienne et sur une autre commune du canton. Le mardi 15 avril 2014, le 3ème café tricot a eu lieu à l'Auberge du St-martin à St-Martin La Porte avec 22 participants.

Coordination de projets de développement local

Le canton de St Michel de Maurienne est d'un point de vue démographique, l'un des plus vieillissants de Savoie et certaines personnes âgées peuvent se retrouver isolées. En lien avec des professionnels du secteur médico-social, des bénévoles associatifs, les bibliothèques du canton et des élus, l'ACA continue de coordonner un groupe de travail travaillant sur des actions visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées :

- Chaque année en octobre est organisée la Semaine Bleue pour sensibiliser plus largement les personnes sur la question du vieillissement et proposer des animations à destination des aînés.
- Des formations sur le thème du vieillissement peuvent être proposées (En 2014: formation pour les aidants Alzheimer, ateliers Mémoire et Bien vieillir, ...)
- Une action de portage de livres à domicile intitulée "les livres ont des pattes". Si vous aimez lire et que vous ne pouvez pas ou plus vous déplacer à la bibliothèque municipale, contactez l'association cantonale ou parlez-en à la responsable de la bibliothèque. Un lien sera fait avec le bénévole de la bibliothèque de St-Martin La Porte ou votre aide à domicile pour vous apporter chez vous livres, CD, DVD, revues ou texte enregistré de votre choix.
- Une action pour favoriser le prêt de jardins entre les personnes intitulée "le partage ça se cultive". L'ACA met en lien des propriétaires qui souhaitent partager leur jardin ou qui ne peuvent plus jardiner avec des habitants désireux de cultiver un jardin. De façon générale, il faut définir des règles de fonctionnement du jardin, tout en sachant que ces règles sont susceptibles d'évoluer au fil du temps. Elles sont élaborées ensemble et la reconduction du prêt du jardin pour l'année d'après n'est pas tacite mais au bon vouloir du propriétaire. « Partager son jardin, c'est une rencontre et de bons moments à passer! ». En 2014, un jardin situé aux Champs a été échangé permettant à une famille de St-Michel de Maurienne de bénéficier de légumes frais.

Faire connaître la vie locale :

- Lettre d'information électronique hebdomadaire (newsletter): chaque semaine, nous envoyons aux personnes inscrites, une lettre électronique présentant toutes les animations à venir proposées par les associations du canton. Abonnez-vous!
- **www.acastmichel.org** : nous publions sur notre internet des articles relayant les activités des associations du canton, ainsi que des photos des animations auxquelles nous avons participé.
- Le Télégraphe.com, journal biannuel, distribué à chaque foyer du canton, dans lequel est abordé un thème en lien avec la vie associative et la collectivité. Il est rédigé par les bénévoles de la commission information de l'ACA, que vous pouvez rejoindre si vous aimez la rédaction.

L'ACA : c'est pour vous et avec vous !

Adresse : 25 bis rue du général Ferrié
à St Michel de Maurienne.

Tél : 04 79 56 66 09 - 06 33 21 60 04

E-mail : acaanimation@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi-mardi : 13h30-17h30

Mercredi-jeudi-vendredi : 09h00-12h00



Ski club du Perron

Cette année a vu un nombre stable d'adhérents : 180 personnes.

Contrairement aux saisons précédentes, l'hiver a été un peu capricieux, ce qui a fait que nous avons du reporter au moins une fois chaque sortie.

Une quatrième sortie a été organisée du côté de Bonneval, pour une ballade en raquette au hameau de l'Écot en fin d'après-midi. Le repas a été pris au restaurant dans le village, la redescente a été réalisée au clair de lune.

Le méchoui, de retour cette année, a rassemblé une cinquantaine de personnes « Sous la Roche ».

Pour terminer l'année en beauté, le concours de pétanque s'est déroulé sous un temps magnifique et a rassemblé 41 doublettes adultes et 5 doublettes enfant.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour le bon déroulement de ces événements.



Pendant la traversée vers l'Écot



Pendant le repas

La Gaule Mauriennaise

La Gaule Mauriennaise est une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A.).

L'association gère les baux de pêche sur les communes du canton de St Michel sauf Valloire et sur les communes de Modane, Fourneaux, St André, Le Freney et les lacs du Mont Cenis et de Bissorte.

Notre but est de promouvoir le loisir pêche dans nos communes et de protéger le milieu aquatique de toutes les agressions dont il fait l'objet de nos jours.

Afin d'alimenter en salmonidés les nombreux ruisseaux et lacs de montagne qui nous entourent, la Gaule Mauriennaise exploite, sur la commune de Saint-Martin-la-Porte, une petite pisciculture.

Depuis des poissons sauvages, prélevés dans notre environnement, nous produisons des œufs que nous faisons éclore dans les bacs de notre écloserie. Une fois les alevins suffisamment développés nous les transférons dans des bassins de grossissement jusqu'à ce que des pêcheurs bénévoles les emportent pour les lâcher dans les différents milieux dont sont issus leurs géniteurs.

A.D.M.R.

L'Association intervient sur les communes de Montricher-Albanne, St Julien-Montdenis, St-Martin-d'Arc, St-Martin-la-Porte, Villargondran pour le service aux personnes âgées et le service aux familles uniquement.

En 2013, l'Association a effectué 17 658 heures d'intervention dont 3626 heures sur notre commune.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la confiance qu'elle nous accorde et pour son importante participation financière à hauteur de 3,18 euros par heure effectuée sur la commune.

Le bureau de l'Association est composé de :

Président : Mr BOCHET Jean Pierre

Vice-président : Mr MAGNIN Yves

Secrétaire : Mme GROS Bénédicte

Trésorier : Mr GROS Marcel

Pour toute demande d'intervention, contacter :

Mme MAGNIN Bernadette au **06 28 29 55 37** ou au **04 79 56 53 50**.

JULLIARD
BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

ZA de la Colombette
6, rue du Pas du Roc - BP 15
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
sarjulliard@orange.fr

Tél. : 04 79 56 50 21

Fax : 04 79 59 22 41

Carrefour
market



ST JEAN DE MAURIENNE  **provincia.fr**

Construction de centrale hydroélectrique des Encombres

La construction de la centrale hydroélectrique des Encombres a débuté ce printemps sous la maîtrise d'œuvre du bureau SETEC ENERGY SOLUTIONS. Le chantier a été décomposé en 3 lots confiés aux entreprises suivantes :

- Conduite forcée et ouvrages amont : Groupement TRUCHET/RAMPA
- Bâtiment de l'usine et abords : LOCABAT TRUCHET BATIMENT
- Équipements électromécaniques (vannes, turbine, alternateur ...) :
Groupement ANDRITZ/DYNELEC

Malgré les conditions météorologiques très défavorables cet été, les entreprises tiennent pour l'heure les délais. Les premiers essais sont prévus en mars 2015. La mise en production doit démarrer le mois suivant. Le coût total de cet équipement s'élève à 6,2 M€ HT.

Nous attendons une production annuelle de 10 millions de kWh. Cela équivaut à plus de la moitié de la consommation des abonnés résidentiels des communes de St-Martin-la-Porte, de St Michel de Maurienne et d'Orelle. L'énergie produite est destinée à alimenter les abonnés de SYNERGIE MAURIENNE.



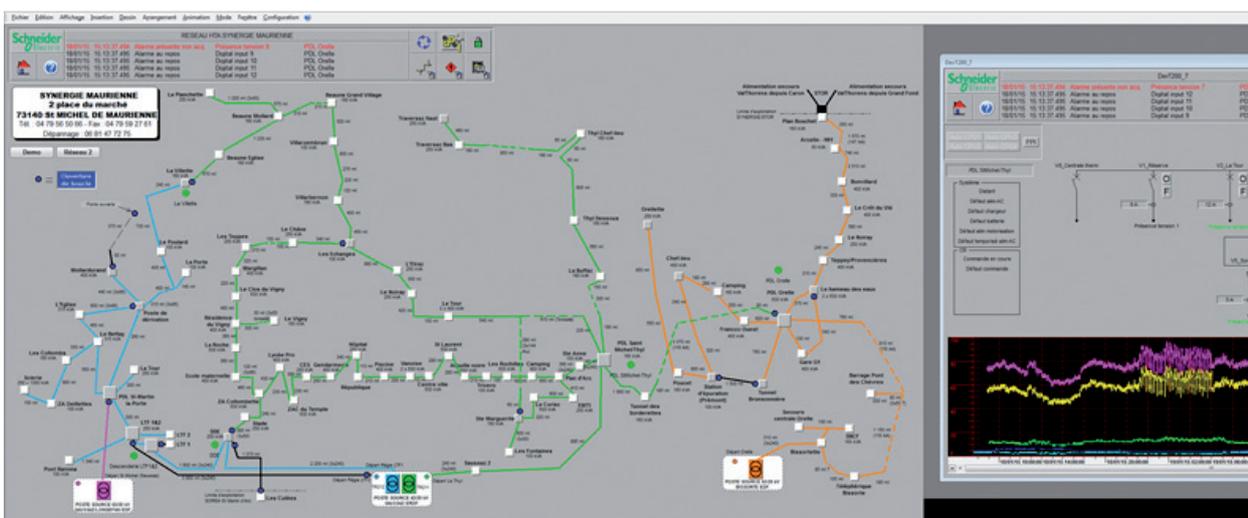
Passage de la falaise de Montcuchet.



Une prise d'eau au niveau des sources

Télesurveillance et téléconduite des réseaux électriques

SYNERGIE MAURIENNE a acquis et paramétré cette année un logiciel développé par SCHNEIDER ELECTRIC pour surveiller et conduire à distance son réseau électrique HTA. Composé de 65 km ligne HTA 20 kV, dont plus de 80% en souterrain, et 72 postes de transformation, le réseau devient en effet de plus en plus complexe à gérer. Cet équipement devrait permettre d'être mieux renseigné sur la nature et la localisation du défaut et ainsi d'être plus réactif dans le rétablissement de l'alimentation électrique lors de panne.



Portail web clientèle :

Un site internet a été créé en commun avec les régies d'électricité de Savoie. Il est accessible à l'adresse www.regies-electricite-savoie.fr. Sur ce site chaque abonné dispose d'un espace personnel où figurent les informations relatives à son contrat et à sa consommation. Il peut également visualiser, télécharger, imprimer et régler en ligne ses factures.

Pour se connecter à son espace personnel il y a lieu de saisir le code identifiant qui figure sur les factures d'électricité. Pour la première connexion le mot de passe est à demander par mail à SYNERGIE MAURIENNE à l'adresse info@synergie-maurienne

Nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin

L'année 2014 a été déterminante pour la section transfrontalière de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin, tout d'abord par la ratification de l'accord binational de janvier 2012 par les Parlements des deux pays.

Ensuite, en Italie, plus de 2 kilomètres de la galerie de reconnaissance de la Maddalena ont été excavés et le « Progetto Definitivo » est entré dans sa phase ultime d'approbation.

En France, le Projet de Référence est terminé et est en cours d'approbation.

D'ici fin février 2015, les Etats français et italien feront une réponse conjointe à l'appel à projet de la commission européenne pour le financement de projets de transports transeuropéens sur la période 2015 – 2020. Dans ce cadre, la Commission a confirmé sa disponibilité pour un financement à hauteur de 40% du montant des travaux définitifs de la section transfrontalière, à charge des Etats de compléter : 35% pour l'Italie, 25 % pour la France.

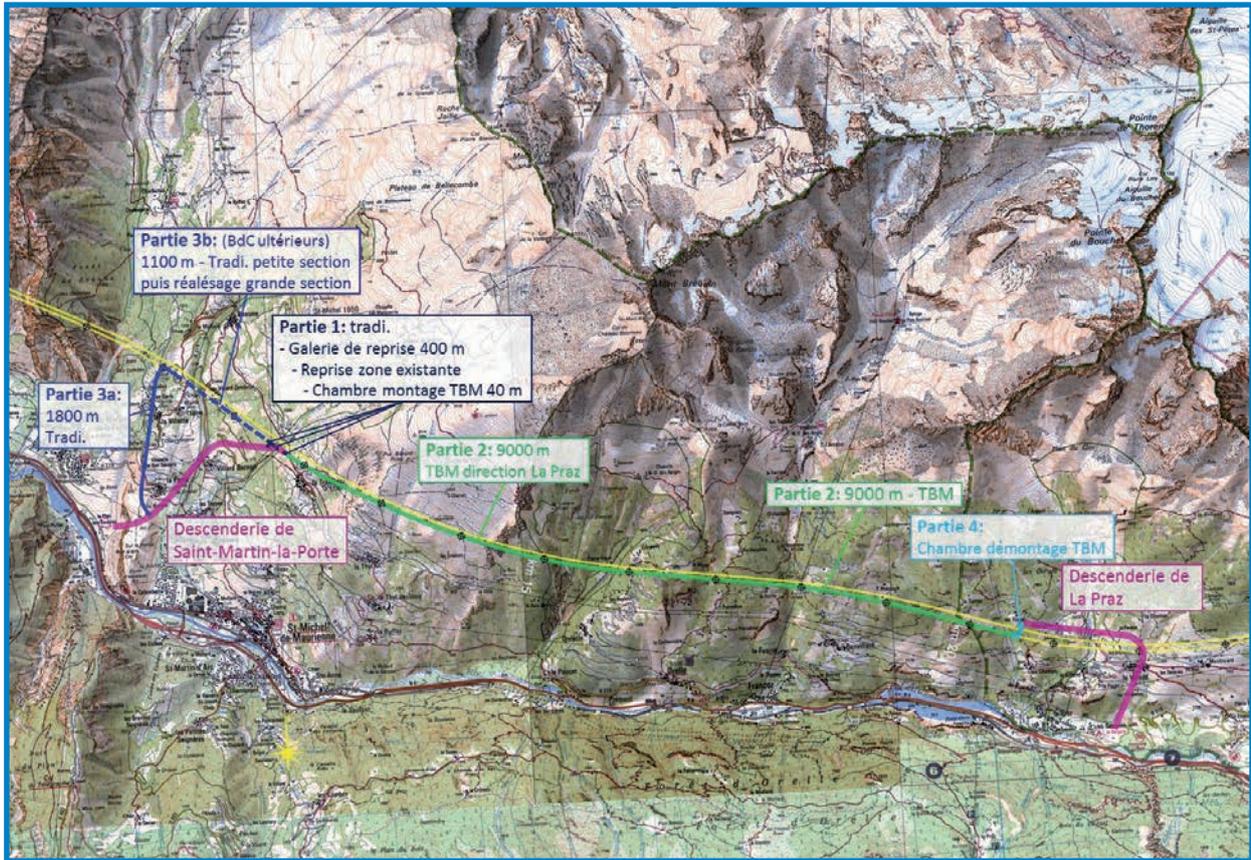
Plus particulièrement en ce qui concerne le territoire de la commune de Saint-Martin-la-Porte, les crédits nécessaires à la réalisation des nouveaux ouvrages de reconnaissance ont été attribués, la procédure d'appel d'offre est terminée.

Le Groupement d'entreprise qui réalise ces travaux a été désigné au printemps 2014 : il s'agit d'un Groupement dont Spie Batignoles TPCI est mandataire, avec les entreprises Sotrabas, Eiffage TP, Ghella, C.M.C. et COGEIS.



Dans un premier temps, il s'agit de réaliser une seconde descenderie en méthode traditionnelle et une galerie de reconnaissance entre les pieds des descenderies de Saint-Martin et de La Praz, au tunnelier, soit environ 9 km dans l'axe et au diamètre définitif du tube sud du futur tunnel de base.

Le diamètre d'excavation du tunnelier sera de 11,25m



L'ordre de service pour ces travaux a été donné le 1er octobre 2014 par LTF pour une durée probable d'environ 5 ans dans le cadre de la première phase. Les travaux d'excavation proprement dit sont programmés début 2015, en méthode traditionnelle (attaque ponctuelle et explosif).

Les travaux sur les plateformes de chantier situées sur la commune ont commencé dès la fin de l'année 2014. Ils ont concerné en particulier du débroussaillage, du remblaiement et terrassement et des enrochements le long de l'Arc. Des mesures environnementales ont également été mises en œuvre, en particulier concernant la protection d'amphibiens, de chiroptères et de reptiles.

La montée en puissance du personnel sur le site sera progressive, de 50 à 150 au cours de l'année 2015. Le chantier atteindra son plein régime mi-2016 avec le début de l'excavation au tunnelier, 300 personnes seront alors sur le chantier, pour un travail en 3 postes 7j/7.

Un travail important d'accompagnement du chantier a été entrepris par la démarche grand chantier (Etat, Conseil général, Conseil régional et LTF), en particulier sur les thématiques principales que sont l'emploi, l'association du tissu économique local et l'hébergement. Tout au long du chantier, l'accent sera mis également sur l'information, en premier lieu auprès des élus des communes concernées. LTF et le Groupement d'entreprise se sont engagés dans un processus d'échanges et de transparence.

LE FOURNIL DES ALPAGES

Vente de pain à la Villette et tournées dans les villages alentours.
Nous vous proposons : pains, pains spéciaux, viennoiseries et pizzas, quiches sur commande.



Mr MORINEAU Thierry
1372 route des Alpagnes
La Villette
73140 St Martin La Porte

Appelez-nous au
06 30 70 41 25
04 79 05 36 44

POMPES FUNÈRES MAURIENNAISES
VIAL - CONDEMINE



46, avenue du Mont-Cenis
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
24h/24h E-mail : pfmauriennes@orange.fr

Tél. : 04 79 83 21 77
Port. : 06 43 24 84 86
Fax : 04 79 59 86 59
7 jours sur 7

Le choix des prénoms.....vu de l'état civil

Le spectre des prénoms s'élargit de plus en plus. Il suffit de regarder les étiquettes placées au-dessus des portemanteaux dans les écoles ! Mais sait-on de quand date cette liberté ?

En fait, l'année charnière est 1993. Depuis cette date, le principe de liberté du prénom prévaut. L'officier d'état civil n'a plus le pouvoir de signifier son désaccord ou sa désapprobation au parent venu déclarer l'enfant dans le délai légal des trois jours après la naissance.

Depuis 1993, le contrôle du prénom s'effectue à posteriori. Cela signifie que, dans tous les cas de figure, le service de l'Etat civil de la mairie dresse l'acte de naissance. Si toutefois, le prénom déclaré semble porter atteinte aux intérêts de l'enfant, l'officier en charge de l'état civil est en mesure de saisir le procureur de la République, qui a le pouvoir d'appréciation. Le procureur détermine si le prénom est attribuable ou pas. Il peut à son tour saisir le juge aux affaires familiales. Un exemple parmi d'autres, un prénom suivi d'un chiffre (Charles 4*) a été refusé.

Par ailleurs, l'orthographe du prénom doit correspondre à l'alphabet français. Les tildes ou cédilles placés sous les voyelles sont notamment refusés... Pour le prénom principal, comme pour le deuxième ou troisième prénom, toujours conseillés pour éviter les homonymies.

Etat Civil

(du 01/01/2014 au 01/12/2014)

36

DÉCÈS DES PERSONNES RÉSIDANTES DANS LA COMMUNE

DELEGLISE née GROS Odette Delphine (1923)	le 30 décembre 2013
CHAUMAZ Roger Paul (1924)	le 18 mars
RATEL née PLAISANCE Anaïs Baptistine (1921)	le 01 mai
ALBRIEUX Joseph Gabriel Isaïe (1930)	le 17 juin
DUFOUR née GROS Pierrette Marie Marcelline (1934)	le 18 juin
GROS Irénée Joseph Séraphin (1930)	le 04 octobre
BOIS Pierre Hilarion (1930)	le 21 octobre
GROS née CARRAZ Appolonie Thérèse (1932)	le 29 octobre
BOIS née SAUTIER Jeanne Philomène (1918)	le 10 décembre
RATEL Joseph François (1952)	le 18 décembre

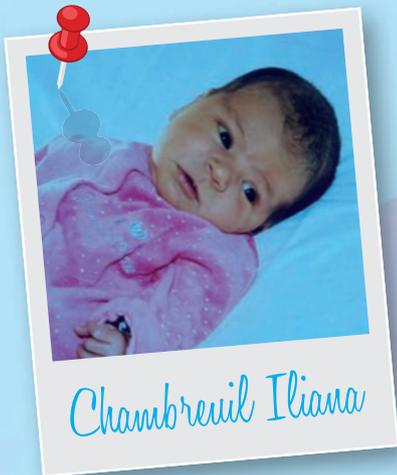
DÉCÈS HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES ORIGINAIRES A St MARTIN

BOIS Fidèle Amour (1924)	le 16 décembre 2013 à Manosque (Haute Provence)
ASSIER Roger Ernest Henri (1928)	le 26 avril à Olems (Aveyron)
BOIS Berthe Jeanne Céline Georgette (1921)	le 02 mai à Saint Jean de Maurienne (Savoie)
RATEL Hilarion Marcel (1924)	le 06 décembre à Les Marches (Savoie)
RATEL Joseph Maurice (1950)	le 19 décembre à Saint Julien Montdenis (Savoie)
DELEGLISE Emile Raymond (1926)	le 23 décembre à Saint Jean de Maurienne (Savoie)

MARIAGES

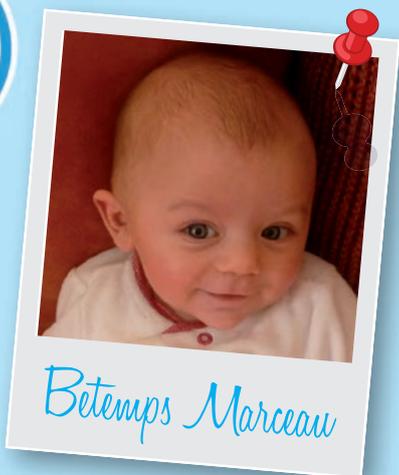
SILLERE Bruno Vincent et MACOUIN Marion	le 27 juillet
---	---------------

NAISSANCES
2014



Chambreuil Iliana

filles de Alexandre et PARIZET Marjolaine
le 03 janvier



Betemps Marceau

fil de Loïc et FATY Aurélie
le 01 août



Clement Baptiste

fil de Benoît et COMBET Christelle
le 06 août



Ratel Verney Mail

fil de Jean-François et VERNEY Coralie
le 28 octobre



Thimel Ketyue

filles de Yvan et RUSSO Sandrine
le 12 novembre



Horn Johan

fil de Thierry et METER Gaëlle
le 05 décembre



Souvenir Scolaire
Année 1963

- BERNARD Jean-Yves
- GROS Alexandre
- BERNARD Annie
- RAVIER Christiane
- GROS Jean-Louis
- GROS Joëlle
- RATEL Jean-Michel
- MOLLENS Chantal
- RATEL Claudine
- RATEL René
- DUFOUR Richard
- GROS Patrice

Institutrice : Madame CARRIL



Souvenir Scolaire
 Année 1966

- BOIS
Christine
- RATEL
Jean-Michel
- ENFANT
Hermitage
- BERNARD
Jean-Marc
- DUFOUR
Richard
- ENFANT
Hermitage
- ENFANT
Hermitage
- DUFOUR
Dominique
- BOIS
Nadine
- GROS
Marie-Pierre
- CARRIL
Thierry
- CARRIL
Isabelle
- RATEL
Maryse
- BOIS
Philippe
- ENFANT
Hermitage
- GROS
Patrice
- RATEL
Guy
- DUFOUR
Evelyne
- GROS
Christian

Institutrice : Madame CARRIL



Pause de la croix du grand col des Encombres
le 17 juillet 1938 par les habitants de St Martin.

Fabriquée à l'usine du Bochet, elle a été montée jusqu'au col des
Encombres tirée par des mulets.

La bénédiction a eu lieu le 24 juillet 1938.